Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande

Band: 101 (1975)

Heft: 20

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Bibliographie

Le véhicule, cours pratique pour mécaniciens d'automobiles, par *H. M. Chollet*, 1 vol. 16×21 cm, relié, de 387 pages, Editions Spes, Lausanne, 1975.

Cette 6e édition a subi un profond remaniement, à la demande des maîtres spécialisés de la branche automobile.

L'évolution de la profession de mécanicien d'automobiles est telle que, de plus en plus, les tours de main du métier exigeant de l'initiative personnelle font place à des opérations cataloguées et simplifiées se résumant au remplacement des organes défaillants.

Mais ces appareils de diagnostic ne renseignent pas sur les causes de l'anomalie constatée. Le mécanicien d'automobiles doit être capable de rechercher l'origine du défaut, afin de prévenir une répétition du phénomène perturbateur initial.

D'autre part, les appareils de contrôle n'équipent pas tous les ateliers de réparation. Le professionnel doit donc être à même de situer l'anomalie et d'en préciser la cause.

Ces considérations ont motivé la création d'un chapitre spécial intitulé : Diagnostics, réparations, réglages. Les procédés empiriques indiqués permettent de diagnostiquer avec rapidité et sûreté les diverses anomalies de fonctionnement du véhicule.

En toutes circonstances, les indications précises données par le constructeur sur un type de véhicule déterminé conservent leur priorité absolue. Mais en leur absence, mieux vaut tout de même assurer une remise en état acceptable du véhicule que de le laisser à l'état d'épave.

Le moteur, déjà traité dans un volume précédent du même auteur, n'est pas considéré ici.

Sommaire :

Chap. 1. Embrayages. — Chap. 2. Boîtes de vitesses. — Chap. 3. Transmissions automatiques. — Chap. 4. Essieu moteur. — Chap. 5. Roues et pneumatiques. — Chap. 6. Freins. — Chap. 7. Direction. — Chap. 8. Suspension. — Chap. 9. Châssis. — Chap. 10. Electricité. — Chap. 11. Générateurs. — Chap. 12. Batteries d'accumulateurs. — Chap. 13. Démarreurs. — Chap. 14. Consommateurs. — Chap. 15. Diagnostics, réparations, réglages.

Introduction to abstract algebra, de J. T. Moore, 1 vol. relié 16×23 cm, 291 pages, Editions Academic Press, New York, San Francisco, Londres, 1975 (en anglais).

Ce cours est une introduction à l'algèbre abstraite. Etant donné les difficultés que l'initiation aux mathématiques abstraites présente en général à l'étudiant, l'auteur présente son sujet pas à pas et de façon très détaillée.

Il étudie successivement les ensembles, les semi-groupes, les groupes et les anneaux, selon une suite logique dans l'étude de l'algèbre abstraite.

A part les 140 exemples traités en détail, le volume contient 840 problèmes, la solution de la moitié d'entre eux se trouvant à la fin du livre.

La présentation est soignée et claire et forme une excellente base pour un cours universitaire d'une année.

Sommaire :

Chap. 0. Les nombres. — Chap. 1. Depuis les ensembles aux groupes. — Chap. 2. Théorie élémentaire des groupes. — Chap. 3. Théorie élémentaire des anneaux. — Chap. 4. Quotient ou systèmes factoriels. — Chap. 5. Les anneaux de polynomes.

Nouvelle norme VSM 15530, pour dentures à développante, module 1...40 mm, avec texte allemand et français, 1 cahier format A4, 40 pages, 1975, Bureau des normes VSM, Case postale, 8032 Zurich. Prix 43,50 F.

Cette norme, qui vient d'être publiée, répond à une demande urgente des fabricants et utilisateurs d'engrenages. Elle se base sur la norme internationale ISO 1328, également parue en 1975, et qui est appliquée outre en Suisse, également en Autriche, Belgique, Espagne, France, Italie, Hollande, Pologne, Grande-Bretagne, Suède, Tchécoslovaquie et Russie, pour ne citer que ces pays.

On y trouve, entre autres, les définitions des erreurs de denture, les formules et les valeurs des tolérances. Elle tient avant tout compte des besoins de la pratique. La clarté de l'exposition le rend particulièrement bien adapté à l'usage dans les écoles, comme documentation à l'usage des étudiants. De plus elle constitue la seule version allemande des tolérances ISO, dont les originaux n'existent qu'en français et en allemand.

Congrès

La pompe à chaleur

Fribourg, 8 octobre 1975

C'est le thème de la journée d'information organisée en commun par l'Office d'Electricité de la Suisse romande (OFEL) et « Elektrowirtschaft ».

Programme et inscriptions : Elektrowirtschaft, case postale 2275, 8023 Zurich.

Montant de l'inscription y compris déjeuner et remise des résumés des conférences traduits dans les deux langues (allemand, français) : membres OFEL ou ELWI : Fr. 90.— par personne (non-membres : Fr. 130.—).

L'intégration des universités dans l'environnement

Lausanne, 9 octobre 1975

L'Association suisse pour le plan d'aménagement national (ASSPAN), groupe de Suisse occidentale, organise une journée d'information et d'étude publique sur ce thème, à l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne.

L'implantation ou l'expansion de centres universitaires et d'enseignement supérieur a des implications nombreuses, non seulement sur l'urbanisme et la planification des villes, mais aussi influe largement sur la région, voire sur une partie du pays, par des effets sociaux, économiques, culturels et même politiques.

Programme et renseignements : M. P. Debrot, architecte-urbaniste, 5a, fbg de la Gare, 2000 Neuchâtel.

Technologie de pointe pour le traitement des signaux

Lausanne, 14-16 octobre 1975

La conférence internationale sur ce thème est organisée dans le cadre des Journées d'électronique de l'EPFL, qui s'inscrivent dans l'optique de la formation continue.

Le programme comprend des exposés généraux et des tables rondes. Renseignements et inscriptions (jusqu'au 4 octobre 1975) : Secrétariat des Journées d'électronique, EPFL, ch. de Bellerive 16, CH-1007 Lausanne, Tél. 021/26 46 21, interne 623.

Ecole polytechnique fédérale de Lausanne

3e Cycle du génie civil 1975

Les demandes d'inscription aux cours du trimestre d'automne 1975 doivent être adressées jusqu'au *10 octobre*

1975 au Service académique de l'EPFL, 33 avenue de Cour, 1007 Lausanne.

Pour tout renseignement complémentaire, prière de se référer à la brochure « Troisième Cycle d'études 1975 », à disposition au Service académique ou au Secrétariat du 3e Cycle du Département de génie civil (tél. (021) 26 46 21 — interne 285 ou 612).

Communications SVIA

Candidatures

Bastian-Oboni Giliola, architecte, diplômée de l'Ecole polytechnique de Turin en 1969.
(Parrains: MM. J.-P. Lavizzari et R. Guidetti).

Varrin Jean-Pierre, ingénieur civil, diplômé de l'EPFL en 1970.
(Parrains: MM. J.-C. Thum et P. Eckerlin).

Nous rappelons à nos membres que conformément à l'article 10 des statuts de la SVIA, ils ont la possibilité de faire une opposition motivée par *avis écrit* au Comité SVIA dans *un délai de quinze jours*. Passé ce délai, les candidatures ci-dessus seront transmises au Comité central de la S.I.A.

Rédacteur: J.-P. WEIBEL, ingénieur

DOCUMENTATION GÉNÉRALE
Voir page 8 des annonces

Informations diverses

Avec Kuoni aux foires internationales...

A l'occasion des foires et expositions de Cologne, Dusseldorf, Munich, Francfort, Berlin, Hambourg, Leipzig et Copenhague, Kuoni offre à destination de ces villes des voyages par avion et par train à des prix forfaitaires avantageux.

Les arrangements comprenant le voyage par avion et un séjour de deux ou trois journées sur le lieu de la manifestation peuvent être réservés tous les jours sur les avions de ligne de Swissair, Lufthansa ou SAS. Les prix forfaitaires englobent le vol au départ de Zurich, Bâle ou Genève et retour, le logement avec petit déjeuner et la carte d'entrée à la foire. C'est ainsi, par exemple, qu'un tel arrangement comprenant deux jours à Munich coûte Fr. 275.—.

Des voyages par train ont été également prévus — avec les mêmes prestations que ci-dessus — à destination des cinq villes d'Allemagne occidentale où se tiennent les foires internationales : Dusseldorf, Francfort, Cologne, Hambourg et Munich.

Voyages Kuoni SA
rue Haldimand 11
1000 Lausanne
Tél. (021) 20 24 11

Nuclex 75

Bâle, 7-11 octobre 1975

Nuclex 75, 4e Foire internationale et Journées d'information des industries nucléaires seront pour la première fois complétées par des colloques techniques, qui donneront l'occasion aux exposants de présenter leur production dans de brèves communications orales. Les séances de travail des Journées d'information seront consacrées à la présentation et à la discussion approfondies de sujets sélectionnés, en tenant compte de leurs aspects scientifiques, techniques et technico-économiques.

Programme, renseignements et inscription : Secrétariat Nuclex 75, case postale, CH-4021 Bâle. Tél. (061) 26 20 20.

Vanne incorporée RUNTAL pour raccordement à tube malléable

RUNTAL a récemment mis au point et commercialisé une nouvelle vanne pour raccordement à tube malléable en acier ou en cuivre. La vanne est directement incorporée au corps de chauffe. De ce fait les appareils peuvent être montés avec des distances au sol normales.

Cette disposition de la vanne permet un raccordement discret : seuls les raccords de la tuyauterie à la vanne sont visibles. La vanne Runtal est munie soit d'un bouton pour commande manuelle avec dispositif de préréglage, soit d'une tête thermostatique avec ou sans bulbe à distance.

Les panneaux V et H, simples et doubles ainsi que les convecteurs, y compris les batteries jusqu'à trois convecteurs peuvent être équipés de la nouvelle vanne Runtal. Celle-ci est indifféremment montée à droite ou à gauche, mais se trouvera obligatoirement sur le panneau arrière dans le cas d'appareils combinés.

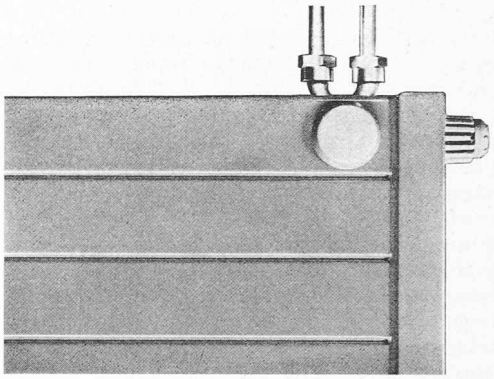

La vanne incorporée Runtal est une véritable vanne à quatre voies, dans laquelle le débit dans la vanne et par conséquent dans le circuit est indépendant du réglage de la vanne. Celle-ci est prévue pour les dimensions de tube : 10/12 - 12/14 - 13/15 - 14/16 mm, une température de service de 100°C max. et une pression nominale de 6 kg/cm² max.

Le système monotubulaire Runtal assure un montage propre et rapide et est dès lors économique.

Des prospectus et brochures descriptives seront adressés gracieusement sur simple demande.

RUNTAL SA, 2000 Neuchâtel

Bâtiments HLM à Meyrin près Genève

(voir photographie page de couverture)

Construction de deux bâtiments HLM comprenant garages enterrés et aménagements extérieurs.

Réalisation en une étape 1973/74.

Maître de l'ouvrage : Etudes Foncières et Financières, Genève.

Architectes associés : G. Châtelain SIA, P. Helbling, M. Risimovic, Genève.

Ingénieur civil : M. Châtelain, EPUL/SIA, Genève.

Entreprise générale : LOSAG SA, Genève.

La construction a été réalisée en entreprise générale par LOSAG SA pour un prix forfaitaire jusqu'à la fin des travaux (toutes hausses comprises) et dans les délais arrêtés d'avance par contrat.

Ouverture du chantier : octobre 1973.

Mise hors d'eau : mai 1974.

Réception de l'ouvrage : décembre 1974 (date contractuelle).

Principales caractéristiques des bâtiments : deux bâtiments contigus avec décrochement comprenant chacun deux immeubles. Garages enterrés dont une partie est contiguë aux sous-sols des bâtiments.

L'ensemble des deux bâtiments de huit étages comprend un total de 128 appartements.

Gros œuvre en béton armé, du 1er au 8e étage, réalisé avec un système de coffrages industriels (tunnel).

Façades non porteuses en éléments préfabriqués, caissons de stores et bacs à fleurs incorporés.

Menuiseries extérieures bois avec verres isolants.

Installations techniques conventionnelles.

Volume de construction, y compris garages : 50 256 m³ SIA.